



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Capacités de production d'électricité et sous-estimation de consommation à venir

Question écrite n° 40804

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur l'équilibre entre la capacité de production d'électricité française et les prévisions de consommation. En effet, alors qu'en pointe hivernale la puissance appelée peut atteindre 100 GWe, le déficit de production du pays est, lui, de l'ordre de 15 à 20 GWe. Pour compenser un tel déficit et répondre aux besoins des usagers, la France devra recourir, pour partie, à des conventions onéreuses avec des industriels acceptant d'interrompre momentanément leur activité et faire appel aux importations. Or les pays voisins tels que l'Italie, l'Espagne, la Belgique, la Suisse et la Grande-Bretagne sont structurellement déficitaires durant la période hivernale et aucun secours ne pourra venir de l'Allemagne en cas de vague de froid touchant l'Europe. Selon l'association PNC-France, les bilans prévisionnels élaborés par RTE s'avèrent trop optimistes et le gestionnaire du réseau français de transport d'électricité resterait sourd à toutes les mises en garde qui lui ont été faites et ce en dépit du rôle confié par le code de l'énergie. Dans ces conditions, il l'interroge sur cette situation particulièrement critique et sur les mesures qui seront prises pour rétablir l'équilibre entre la capacité de production d'électricité et les prévisions de consommation. Dans la même logique, il lui demande si le Gouvernement entend réviser la programmation pluriannuelle de l'énergie et les projets de fermetures anticipées des tranches nucléaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40804

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 août 2021](#), page 6497

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)